

N/REF : DP/mg/17-1469

MAIRIE DE ETRELLES

Madame Le Maire

2 rue Julien Caillel

35370 ETRELLES

Rennes, le 31 octobre 2017

Objet : **Ligne à Grande Vitesse Bretagne – Pays de la Loire**
Campagne de mesures de bruit

Madame le Maire,

La société ERE s'est engagée à réaliser un contrôle acoustique des niveaux sonores et de l'efficacité des protections mises en œuvre, suite à la mise en service de la LGV-BPL.

Aussi conscient de l'importance du sujet et de la nécessité d'apporter au plus vite des réponses, la mission d'étude sera confiée à un organisme indépendant : le CEREMA.

ERE préviendra par courrier les propriétaires des habitations identifiées et les opérateurs de ce centre d'étude et d'expertise auront en leur possession une lettre d'accréditation d'ERE.

Un opérateur se présentera donc chez les personnes dont les habitations doivent faire l'objet de mesures, suite au rendez-vous fixé par contact téléphonique.

Les intervenants du CEREMA en charge de la réalisation du programme de mesures acoustiques sont les chargés d'études suivants : Gérald FOULON, Fabian LEBRETON, Bruno BERTHELIN, Denis ROLLAND et Samuel DERRIEN.

Cette campagne commencera dès le mois de novembre 2017 et ce jusqu'en février 2018.

En complément de ce contrôle, un examen systématique des plaintes sera réalisé afin de confronter le ressenti des riverains avec les données objectives de la modélisation.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements,

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Didier POSTEL
Responsable Concertation



T. +33 (0)2 23 61 49 70 - F. +33 (0)2 23 61 49 79
lgv.bpl@eiffage.com
www.ere-lgv-bpl.com

EIFFAGE RAIL EXPRESS
Siège social : 22 avenue Henri Fréville
35200 Rennes France
SAS au capital de 19 200 000 €
531 320 984 RCS Rennes - TVA FR 85 531 320 984